DM113

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

Mme Monique Gélinas, coordonatrice du secrétariat de la commission Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (PQ) G1R 6A6

Projet éolien de Saint-Valentin

Je m'appelle Josiane Poussard. Je demeure dans la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville située dans la MRC des Jardins-de-Napierville. Je suis mariée et mère de 2 enfants, 14 ans et 11 ans. Ma famille est directement concernée par le projet du parc éolien de Saint-Valentin de la compagnie Transalta, car 17 des 25 éoliennes prévues seront situées à moins de 2000 m de mon domicile. Les plus proches seront situées à 850 m de notre résidence.

Lorsque nous sommes venus nous installer à la campagne, c'était pour y trouver la paix, la tranquillité, les grands espaces, les paysages agricoles et une vie saine. Nous avons aussi fait ce choix de vie car plus jeune, j'ai été très malade. Aujourd'hui encore, je souffre de Ce problème de santé amène, entre autres, une hypersensibilité à toutes stimulations, quelles qu'elles soient. Vous comprendrez que je suis très préoccupée par les effets sur la santé que peuvent entraîner des éoliennes installées dans mon entourage. C'est pourquoi, j'ai été très attentive lorsque Mme Isabelle Tardif de la Direction de la santé publique de la Montérégie et représentante du ministère de la Santé lors des audiences du BAPE, n'a pu CERTIFIER QUE LES ÉOLIENNES N'AURONT PAS D'IMPACT SUR LA SANTÉ DES GENS QUI VIVRONT À PROXIMITÉ. Vous comprendrez que pour une personne fragile comme moi, pour mes enfants et ceux des autres familles, pour les personnes âgées et pour toutes les autres personnes qui habitent sur le territoire visé par Transalta, nous ne voulons pas servir de cobayes. Je pense qu'avant d'implanter des éoliennes dans une zone habitée comme la nôtre, il faut absolument s'assurer que toutes les études d'impact sur la santé ont été menées et que la science puisse prouver hors de tout doute qu'il n'y a pas de répercussions à l'exposition à long terme à des éoliennes.

Je pense aussi que dans le cas du projet de Transalta, le BAPE doit prendre en considération le fait qu'une éolienne sera quasi située dans ma cour, soit à moins de 850 m de mon domicile, ce qui ne respecte pas les règlements de la MRC qui exige que les éoliennes soient situées à plus de 2 000 m des habitations. En plus des désagréments de pollution visuelle et sonore, j'aurai toujours le stress de vivre près d'un équipement qui m'inquiètera, ce qui à la longue jouera un rôle plus ou moins direct sur ma santé.

Je m'explique d'ailleurs mal comment on peut planifier l'installation de pareils équipements dans une zone déjà habitée. Il y a des endroits au Québec beaucoup plus propices à l'installation de parcs d'éoliennes. Sans être une spécialiste dans le domaine, des organismes environnementaux comme la Fondation Rivière et son porte-parole Roy Dupuis nous ont renseignés notamment à l'émission Tout le monde en parle qu'il existe au Québec un territoire qui serait la «Mecque du vent ». Il est facile de penser que pour des raisons financières les compagnies choisissent de ne pas développer leurs parcs dans des lieux aussi reculés. Il est alors de l'ordre selon moi que des organismes comme le BAPE prennent en considération que des milieux isolés sont beaucoup plus propices au développement de

l'éolienne au Québec. Il faut protéger les citoyens qui, comme dans le dossier qui nous concerne, auraient à vivre avec les inconvénients d'une immense tour à palles dans sa cour. Nous avons l'espace au Nord de notre province et c'est là qu'il faut développer cette énergie renouvelable selon moi.

Comme vous voyez, je ne suis pas contre les éoliennes. Au contraire, j'aspire à un Québec plus vert, plus environnemental. J'aspire aussi à plus d'équité envers mon peuple. Le milieu des affaires bafouent véritablement nos droits d'avoir dans nos zones habitées, des lieux propres, non polluées, sans nuisances visuelles, sonores ou autres. Plusieurs compagnies font fi de la gestion du territoire dont la juridiction revient aux MRC et aux municipalités et s'entendent en catimini avec une poignée d'individus qui sont les seuls à bénéficier des retombées d'un projet parachuté de force. Dans notre cas, l'information au sujet du projet de parc d'éoliennes à Saint-Valentin a été cachée et les citoyens ont dû se mobiliser après avoir vu leurs élus les trahir littéralement. Encore pire, on nous demande à nous travailleurs, père et mère de famille, membres de diverses tables (à l'école, dans les organismes sportifs, etc.), bénévoles de tout acabit, de trouver le temps pour monter des dossiers et faire la preuve des nuisances d'un projet qui ne rapporte pas à la collectivité.

Nous sommes bien renseignés par les médias sur le fait qu'Hydro-Québec possède des surplus d'énergie qu'elle exporte à perte chez nos voisins du Sud. Nous savons aussi qu'une réserve énorme d'électricité existe déjà. Elle se trouve partout, chez nous, chez vous, dans les entreprises, dans chaque prise électrique, chaque ampoule, chaque lampadaire. Il s'agit de l'économie d'énergie. Sensibilisons chaque Québécois aux bienfaits économiques de l'efficacité énergétique et les surplus d'Hydro-Québec augmenteront sans qu'ils n'aient à construire quoique que se soit.

Avec le projet de parc d'éoliennes de Saint-Valentin, je ne vois pas de développement durable. Je ne vois qu'une compagnie qui installe contre le gré des citoyens et en non-concordance des règles élémentaires d'aménagement du territoire, 25 éoliennes qui défigureront le paysage, nuiront au développement du tourisme et de l'agriculture et surtout qui feront diminuer la valeur foncière des propriétés riveraines. Je ne vois qu'une compagnie qui opèrera aussi longtemps que le projet sera rentable et qui partira lorsque les technologies auront changé, laissant sur place ces immenses tours de Babel. Pour moi, c'est loin d'être du développement durable.

Alors, je m'attends à ce que le BAPE, nos gouvernements et nos institutions publiques comme Hydro-Québec nous protègent, NOUS LES CITOYENS, contre ce genre de projet qui n'est rationnel que dans les profits dédiés à une poignée d'actionnaires. Je suis tout à fait contre le projet de parc d'éoliennes à Saint-Valentin pour les raisons que j'ai énumérées dans ce mémoire. Ce projet aurait un impact énorme sur ma vie, celle des autres membres de ma famille, celle de mon voisin d'en face qui tient un vignoble et celle de plusieurs autres citoyens de Saint-Valentin, Lacolle, Napierville et Saint-Cyprien à qui j'ai parlé. Ce projet, la population n'en veut pas !

Josiane Poussard